



LA MANTOISE
46 Avenue de la République
78 200 Mantes la Jolie
Tél : 01.30.63.23.11

**BARÈME DES HONORAIRES TRANSACTIONS A COMPTER DU 01/12/2016
TAUX DE TVA 20%**

Honoraires de vente TTC à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon mandat.

Prix de vente net vendeur	Pourcentage TTC
De 0 à 79 999 €	FORFAIT 7 500 €
De 80 000 à 99 999 €	10.00%
De 100 000 à 109 999 €	9.50%
De 110 000 à 129 999 €	9.00%
De 130 000 à 149 999 €	8.50%
De 150 000 à 169 999 €	8.00%
De 170 000 à 179 999 €	7.50%
De 180 000 à 199 999 €	7.00%
De 200 000 à 249 999 €	6.50%
De 250 000 à 299 999 €	6.00%
De 300 000 à 399 999 €	5.50%
De 400 000 à 599 999 €	5.00%
600 000 et +	4.50%

Locations Commerces (HT) :

10% du loyer TTC et hors charges de la première période triennale à la charge du locataire

Place de stationnement, box (HT) :

10% du prix de vente



Qui s'y connaît aussi bien ?

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

La loi ALUR a instauré un plafonnement des honoraires de location imputés aux locataires, applicable à compter du 15 SEPTEMBRE 2014.

Barème Honoraires de Location Habitation, Mixte⁽¹⁾ et Meublée⁽¹⁾

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

Zone « très tendue » Zone « tendue » Zone « non tendue »

Année de référence : 2016

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail** : **10 € TTC**

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **réalisation de l'état des lieux d'entrée** : **3 € TTC**

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10€ / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3€ / m ² TTC

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10€ / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3€ / m ² TTC



Century 21
La Mantoise
48, avenue de la République
78200 MANTES LA JOLIE
Tél : 01 30 63 33 31 - Fax : 01 30 63 33 30
Siret LA MANTOISE / HON IMMOBILIER BASU au
capital de 100 000 € - RCS Nanterre 782 000 000

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.